

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



N° P19-

051415

(36635)

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8580

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAQAR

SEL OLE HA

Date de naissance : Le 03.03.60

Adresse : 12. Rue FSLZ Bd. l'Afrique

Tél. : 06 67 31 30 40 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

13 AOUT 2020
Cachet du médecin

DR BENHARBIT Rachid
Spécialisé en Dermatologie
SALAH A. R. S. A. 2020

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : A. R. S. A. Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Dernier Mois

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 12.08.2020

Le : 12.08.2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/03/2020	C2		25.70DH	Dr. BENHARBI Hafidh Spécialiste en Dentisterie Venerable 22.10.2019 / 27.03.



EXECUTION DES ORDONNANCES

Date	Montant de la Facture
06/03/2020	113.55

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUE 11 - 13, Rue Moulay BEN HAFIDH CASABLANCA - Tél: 0527 64.84		Mme HARAR Seloua Dossier : e0311022 / Date 11.03.2020 Total B: 30 / Dossier : 26,70DH B 30	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of the dental arch showing numbered teeth from 1 to 8 in both upper and lower arch				

Docteur BENHARBIT Rachid

Spécialiste en Dermato - Vénérologie

Titulaire du Certificat d'Etudes
Spéciales

Faculté de Médecine de Strasbourg

Ancien Maître Assistant au CHU
Avicenne - Rabat

الدكتور بن حربيط رشيد
إختصاصي في أمراض الجلد
والشعر والأمراض التناسالية

خريج كلية الطب بستراßبورغ

أستاذ مساعد سابق بكلية الطب
بالرباط

Casablanca, le 6] 20

Harar Seloua

Sig
=

acide urique

Dr. BENHARBIT Rachid
Spécialiste en Dermatologie
Vénérologie
Casablanca - Tel 05 22 27 64 84
11 - 13, Rue Houcine BEN ALI

LABORATOIRES D'ANALYSES
SCIENTIFIQUES
CASABLANCA - Tél 05 22 27 64 84
11 - 13, Rue Houcine BEN ALI

Mme HARAR Seloua

Ddn 03.03.1960 / F

Nr dossier : e0311022 /



pour scan en flot ordonnance

Coudon

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°e0311022

Docteur BENHARBIT Rachid
33 BD DE PARIS
CASABLANCA

Madame HARAR Seloua
12 RUE DES HIRONDELLES
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patiente née le 03.03.1960 60 ans

Enregistré le 11.03.2020 à 11h20
Edition du 11 Mars 2020

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

Acide urique

soit 48,0 mg/l (26-60)

286 μ mol/l (154,7-357)



Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1/1

Docteur BENHARBIT Rachid

Spécialiste en Dermato - Vénérologie

Titulaire du Certificat d'Etudes
Spéciales

Faculté de Médecine de Strasbourg

Ancien Maître Assistant au CHU
Avicenne - Rabat



الدكتور بن حربيط رشيد
إختصاصي في أمراض الجلد
والشعر والأمراض التناسالية

خريج كلية الطب بستراسبورغ

أستاذ مساعد سابق بكلية الطب
بالرباط

Casablanca, le 6 3 20

م.م

Harar Sabra

76,80 Acide salicylique
Vaseline



151
301

202383

1 app / jour à 15 ₣

21,75

21,75 2 Compr.



1500 3 Sparadax



15,00
11355

Dr. BENHARBIT Rachid
Spécialiste en Dermatologie
Vénérologie
Tel. 22.19.00 / 27.78.00



COUDON

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

FACTURE

Numéro e0311022

N° Matricule:0008580 A

Analyses du 11.03.2020

Prescrit par : Dr BENHARBIT Rachid

Madame HARAR Seloua
12 RUE DES HIRONDELLES
CASABLANCA
RAM MUPRAS

Le 11 Mars 2020

AU

TOTAL des B : 30 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 26,70 DH

Part à la charge du patient : 100% 26,70 DH

Net à payer : 26,70 DH

PAYE